RÉSEAU POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ALPHABÉTISME ET DES COMPÉTENCES

Pour diffusion immédiate

Le Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences (RESDAC) se félicite de l'appui aux langues officielles et à la francophonie que représente la Feuille de route pour les langues officielles 2013-2018, mais reste vigilant sur ce que cette Feuille de route offrira réellement en termes de développement des compétences des adultes francophones en situation minoritaire et de leur intégration ou de leur maintien sur le marché du travail.

Ottawa, le 28 mars 2013 - Suite à la présentation de la nouvelle Feuille de route pour les langues officielles 2013-2018 présentée ce matin par l'Honorable James Moore, ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, le RESDAC se félicite que le gouvernement du Canada réitère son engagement à l'appui des langues officielles et du bilinguisme.

Pour Normand Lévesque, directeur général du RESDAC, « *nous apprécions que le ministre James Moore fasse la promotion d'un Canada avec deux langues officielles, deux communautés qui échangent dans un respect mutuel et des citoyens de ces communautés qui réalisent les avantages à vivre dans un pays bilingue* ».

Le RESDAC apprécie également que la nouvelle Feuille de route s'appuie sur les résultats de la consultation sur les langues officielles menée au cours de l'été 2012 dans l'ensemble du Canada par le ministère du Patrimoine canadien. Suite à cette consultation, trois champs d'action prioritaires ont été identifiés : l'éducation, l'immigration et les communautés.

À ce propos, Normand Lévesque note qu'en ce qui concerne le champ des Communautés, les priorités portent sur le volet Compétences -Emploi, avec une enveloppe budgétaire destinée à la formation et à l'acquisition de compétences essentielles des adultes dans les communautés en situation minoritaire qui reste la même, avec 7,5 millions $, que celle de la précédente Feuille de route. Une nouvelle Initiative de partenariat social dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire, d'un montant de 4 millions $, confirme par ailleurs l'intérêt du gouvernement fédéral pour la finance sociale.

Globalement, la nouvelle Feuille de route pour les langues officielles 2013-2018 reconduit le montant à peu près équivalent de 1,1 milliard $ alloué à sa précédente édition, avec des réductions liées, selon Jean-Pierre Gauthier, Directeur général du Secrétariat aux langues officielles, à l'exclusion des coûts de fonctionnement des institutions fédérales impliquées dans la mise en œuvre des programmes, ou à l'achèvement de certains projets et initiatives qui ne seront pas renouvelés.

Pour Normand Lévesque, « *les prochains mois permettront de voir jusqu'à quel point cette nouvelle Feuille de route permettra d'appuyer le développement des communautés francophones en situation minoritaire dans le pays, des communautés qui ont l'impérieuse nécessité d'offrir à leurs membres la possibilité de développer leurs compétences et de favoriser leur intégration ou leur maintien sur le marché du travail* ».

Le RESDAC s'attend à recevoir des informations supplémentaires sur la façon dont seront répartis les investissements lors de rencontres de suivi dans les semaines à venir.

À propos du RESDAC :

Depuis 20 ans, le Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences (RESDAC) mobilise ses partenaires autour de stratégies visant à améliorer les niveaux d'alphabétisme et de compétences des adultes francophones du Canada. Aujourd'hui, le RESDAC inscrit ses activités dans le cadre d'un projet commun de société qu'est l'éducation tout au long de la vie, pour permettre à tous les francophones de participer pleinement à la vie civique, économique, sociale et culturelle de leur communauté et ainsi contribuer à son épanouissement et à son développement. Pour en savoir plus : ***www.resdac.net***

- 30 -

Pour des informations supplémentaires :

Laurence Buenerd, Responsable des communications

Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences (RESDAC)
235, chemin Montréal, Bureau 205, Ottawa, Ontario K1L 6C7
Téléphone : 613 749-5333, poste 226
Sans frais : 1 888 906-5666
Courriel : communication@resdac.net

Canada

Le RESDAC reçoit l'appui financier du gouvernement du Canada, par l'intermédiaire du Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles du ministère des Ressources humaines et Développement des compétences Canada et du ministère du Patrimoine canadien.